

HOSPITALIERS

Ordre de Malte France, une force au secours des plus fragiles



SOLIDARITÉ

GRAND ANGLE

PRÉCARITÉ, NOUVEAUX BESOINS,
NOUVELLES RÉPONSES :
LES ACCUEILS MALTE



ORDRE DE MALTE
FRANCE



Faire mentir Baudelaire !

Dans *La Mort des pauvres (Les Fleurs du mal)*, Charles Baudelaire écrit des vers tout à la fois magnifiques et insupportables. Œuvre majeure d'une portée poétique sublime, elle est pourtant sur le fond en antagonisme profond avec l'action des bénévoles, salariés et donateurs de l'Ordre de Malte France.

*C'est la Mort qui console, hélas ! et qui fait vivre ;
C'est le but de la vie, et c'est le seul espoir
Qui, comme un élixir, nous monte et nous enivre,
Et nous donne le cœur de marcher jusqu'au soir ;*

*À travers la tempête, et la neige, et le givre,
C'est la clarté vibrante à notre horizon noir ;
C'est l'auberge fameuse inscrite sur le livre,
Où l'on pourra manger, et dormir, et s'asseoir ;*

*C'est un Ange qui tient dans ses doigts magnétiques
Le sommeil et le don des rêves extatiques,
Et qui refait le lit des gens pauvres et nus ;*

*C'est la gloire des Dieux, c'est le grenier mystique,
C'est la bourse du pauvre et sa patrie antique,
C'est le portique ouvert sur les Cieux inconnus !*

Selon Baudelaire, la Mort s'attarde tout particulièrement sur les pauvres hères, qu'elle couve et borde comme une mère. C'est spécifiquement pour ces personnes-là qu'elle serait une délivrance vis-à-vis des souffrances matérielles et physiques endurées pendant leur existence. Selon l'auteur, la mort rendrait justice aux plus démunis de cette terre. C'est ce sommeil éternel qui serait donc leur seul espoir et la seule lumière dans ce monde sinistre qui nous entoure.

À l'Ordre de Malte France, c'est exactement le contraire que nous mettons en œuvre. Centres de soins, secourisme, centres d'accueil à Rennes, Gap, Nice, consultations médicales, maraudes, etc. Nous affirmons que la pauvreté n'est pas une fatalité et que nous devons nous battre de toutes nos forces pour l'éradiquer.

En ces temps si troublés où la société française est fracturée politiquement, socialement, économiquement... nous montrons l'exemple et nous disons à chacun que la Charité, ce n'est pas bien compliqué. Que tous les hommes et les femmes de bonne volonté sont les bienvenus pour aider avec leurs bras ou leur soutien financier, même modeste. Bref, que nous mettons tout en œuvre afin de faire mentir le poète !

Cédric Chalret du Rieu
Président de l'Ordre de Malte France

HOSPITALIERS N°189

Directeur de la publication : Cédric Chalret du Rieu - Rédactrice en chef : Karine Dalle - Comité de sommaire : Pierre Charzat, Patrick Huon de Kermadec, Charles de Chabot, Thierry Lion, Jacques Boulot, Hubert Laurent, Loÿs de Pampelonne, Frédéric Fabry, Carine Berthier. Rédactrice en chef adjointe : Ariane Picard. Rédaction : Élisabeth de Contenson et Ariane Picard. Création : adfinitas. Crédits photos : Ordre de Malte France, p. 2 : A. Repessé ; p. 12 : Shutterstock ; p. 14 : N. Floroica ; p. 15 : Shutterstock. RCS Paris B 440 743 631 Dépôt légal : septembre 2023 - Revue trimestrielle - Commission paritaire : n° 0619 H 86091 - Ce numéro est tiré à 90 000 exemplaires. Il est accompagné de *L'Essentiel des comptes*. Imprimeur : SIB - 47, boulevard de la Liane 62360 Saint-Léonard HOSPITALIERS - Revue des Œuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte - 42, rue des Volontaires - 75015 Paris. Tél. : 01 45 20 80 20 - Fax : 01 45 20 48 04 E-mail : contact@ordredemaltefrance.org - Internet : www.ordredemaltefrance.org. Le rapport d'activité et *L'Essentiel des comptes* sont téléchargeables sur le site Internet www.ordredemaltefrance.org. Vous pouvez également vous faire envoyer ces documents en appelant le service relations donateurs. Crédit photo p. 15 du n° H188 : Philippe Clin.

ENSEMBLE AGISSONS

03



ACTUALITÉS

04-07



GRAND ANGLE

08-11



SPIRITUALITÉ

12



VIE DE L'ORDRE

14



POLYNÉSIE FRANÇAISE : ENSEMBLE, ON EST PLUS FORT

L'accueil de jour Te Vaiete vient d'ouvrir à Papeete, en partenariat avec l'Ordre de Malte France. L'association a en effet participé au financement de l'équipement de son cabinet de soins. L'Ordre de Malte France met aujourd'hui régulièrement à disposition des bénévoles pour aider, sur le plan alimentaire et sur le plan médical. Objectif commun : offrir un refuge digne de ce nom aux personnes sans abri.

Samedi 1^{er} juillet, 7 heures du matin. Les locaux flamboyants neufs du tout nouvel Accueil Te Vaiete s'animent : plusieurs bénévoles s'activent déjà pour préparer le déjeuner. Le local et le matériel à disposition n'ont rien à voir avec les précédentes cuisines dont ils disposaient pour faire leur « travail » au profit de l'association Accueil Te Vaiete, qui vient en aide à des personnes en situation de précarité. Impression partagée par la trentaine de sans-abri qui découvrent à leur tour les lieux, en fin de matinée. « Ici, on est tranquille », dit l'un d'entre eux. Une phrase qui résume à elle seule l'esprit de l'Accueil. Il faut dire que réfectoire, cuisines, douches, lave-linge... tout est fait pour leur faciliter la vie et donner la sensation d'un vrai « chez soi ».

COUVRIR TOUS LES BESOINS

Florent Roy, délégué de l'Ordre de Malte France dans la collectivité territoriale de Polynésie française, résume : « Ce lieu a pour objet l'accueil des personnes de la rue, et leur accompagnement dans tous leurs besoins. Ici, ils peuvent manger, se laver et laver leur linge, mais aussi se soigner, trouver de l'aide pour leurs démarches administratives (carte d'identité, ouverture d'un compte bancaire, d'une adresse postale...) et leur réinsertion (remise à niveau en lecture, écriture, mathématiques notamment, initiation à différents métiers...). L'accueil est très complet ! »



De droite à gauche, le père Olivier Segond (animateur spirituel de la délégation de l'Ordre de Malte France en Polynésie française), Nathalie Salmon-Hudry (déléguée interministérielle au handicap et à l'inclusion pour le gouvernement Moetai) et Florent Roy (délégué de l'Ordre de Malte France en Polynésie française).

DES BÉNÉVOLES BIEN PRÉSENTS

Jusqu'à présent, les bénévoles de l'Ordre de Malte France assuraient la préparation et la distribution de 70 à 90 repas tous les mercredis soir, soit environ 3 500 repas par an, en lien avec le père Christophe et l'activité de l'Accueil Te Vaiete. Cette activité se poursuit désormais, au même rythme, dans les locaux du nouvel Accueil Te Vaiete. « Nos invités sont à table avec de vrais couverts, que chacun doit laver et ranger ensuite. Nous pouvons ainsi passer plus de temps avec les personnes de la rue et, suivant leur nombre, nous disposons un bénévole par table pour avoir un instant plus convivial », détaille Florent Roy.

Pour disposer des denrées nécessaires à la confection de ces repas, les bénévoles organisent régulièrement des collectes. Par ailleurs, des médecins, dont le Dr Mazeau, consultent tous les jours dans les deux cabinets qui sont à leur disposition. Le délégué ne compte pas s'arrêter là. Son équipe « couture », qui réalise depuis plusieurs années des couvertures en paréo, des calots, des masques (Covid 19)... pour les services hospitaliers de Tahiti, pourrait, d'ici quelque temps, apporter son aide dans des ateliers de couture au sein de l'Accueil... et soutenir ainsi la réinsertion des personnes accueillies.

La bénédiction des lieux aura lieu le 13 novembre, à l'occasion de la Journée mondiale des pauvres. ●

« Ce lieu a pour objet l'accueil des personnes de la rue et leur accompagnement dans tous leurs besoins. »

RENTÉE SCOLAIRE : LES ENFANTS DE ROQUETAILLADÉ RETROUVENT AUSSI LES BANCS DE L'ÉCOLE !



C'est la rentrée ! Pour tous les enfants, le retour en classe est un moment très attendu après la pause estivale. Le Centre Pédiatrique de Médecine Physique et de Réadaptation (CPMPR) Saint-Jacques Roquetaillade, géré par l'Ordre de Malte France, au cœur du Gers, comprend des salles de classe dans son enceinte même. Zoom sur une école sur mesure.

« Nous sommes trois enseignants à accueillir les enfants sur l'âge scolaire obligatoire, de 3 à 16 ans », explique Claire Parow, coordinatrice de l'équipe affectée ici par l'Éducation nationale il y a un an. L'unité pédagogique du CPMPR est constituée de trois classes : deux d'entre elles accueillent des élèves soignés au sein du service de neurologie et une troisième est consacrée aux élèves soignés en orthopédie (accidentés, brûlés, opérations du dos ou suivi oncologique). Entre les soins, prioritaires, et le temps passé en cours, l'organisation des journées demande beaucoup d'adaptabilité de la part des équipes soignantes et des enseignants. « Chaque élève a son propre emploi du temps, conçu par rapport aux soins et au temps de rééducation », poursuit Claire Parow.

UN SUIVI AU CAS PAR CAS

L'équipe médicale et les enseignants travaillent en coopération pour que le suivi soit le plus cohérent possible pour l'élève. En effet, les situations sont aussi nombreuses qu'il y a d'enfants. « On accueille à la fois des enfants en hospitalisation de jour et d'autres qui sont à l'internat. La plupart d'entre eux sont accueillis à l'école 3 heures

Le Centre Pédiatrique de Médecine Physique et de Réadaptation – Roquetaillade

accueille chaque année plus de 300 enfants. Au printemps, le centre a bénéficié du renouvellement de sa certification par la Haute Autorité de Santé (HAS). Il est reconnu pour la qualité du travail de ses soignants.



Trois enseignants accompagnent les enfants soignés au Centre Pédiatrique de Médecine Physique et de Réadaptation Saint-Jacques Roquetaillade.

par jour. » Lorsque les enfants arrivent au CPMPR, l'établissement et les enseignants mettent en place un lien étroit avec l'école de rattachement des élèves. « On est en contact avec les CPE (Conseillers Principaux d'Éducation), les professeurs des écoles, les professeurs principaux des collèges, voire les chefs d'établissement », commente Claire Parow.

« Il y a des jeunes qui peuvent être très autonomes dans leurs apprentissages et avec lesquels il n'y a pas de difficulté scolaire. Pour les élèves rencontrant des problèmes d'apprentissage, l'enseignant doit adapter sa pédagogie, afin de respecter le rythme des élèves et d'être au plus près de leurs besoins. »

Les équipes du CPMPR se mobilisent ainsi au quotidien pour offrir des conditions d'apprentissage optimales à chaque enfant accueilli. « En tout cas, ces jeunes nous donnent de belles leçons d'humilité », conclut Claire Parow. ●

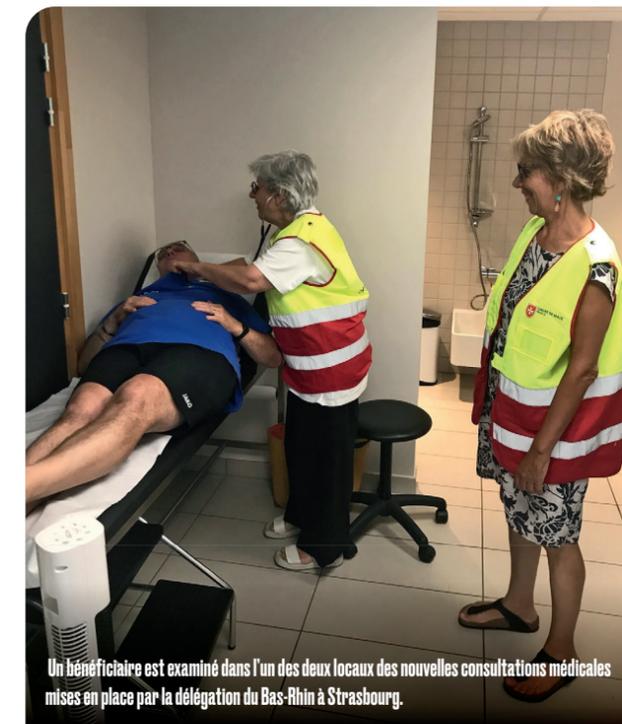
DES CONSULTATIONS MÉDICALES OUVERTES POUR LES PLUS DÉMUNIS DANS LE BAS-RHIN

La délégation de l'Ordre de Malte France du Bas-Rhin a démarré une nouvelle activité fin mai. En partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Strasbourg, deux consultations médicales fixes sont désormais ouvertes pour les personnes sans-abri. L'une se tient dans le centre de Strasbourg et l'autre à Koenigshoffen, un quartier situé dans l'ouest de la ville.

« Destinées aux personnes vivant à la rue, dans des campements, squats et bidonvilles, ou encore en hébergement précaire, les consultations ont lieu pour le moment le mardi et le jeudi après-midi, une semaine sur deux dans chaque lieu, détaille Thierry Vandamme, le délégué local. À terme, en fonction des besoins, nous augmenterons la cadence, voire le nombre de lieux. » Les locaux sont mis à disposition gratuitement par la mairie. Le premier est un lieu de « bien-être », où il est possible de prendre une douche et de laver son linge. Le second est un accueil de jour. La délégation y a fourni le matériel médical nécessaire, acheté avec son budget.

SOIGNER ET ORIENTER

Les permanences sont assurées par une équipe médicale et paramédicale bénévole, composée de 6 médecins, 3 infirmières, 2 pharmaciens et 6 accueillants, « qui sont chargés de créer du lien avant la consultation et de faire patienter celles et ceux qui attendent dans une atmosphère conviviale, explique Catherine Commun, responsable de l'activité. Ils jouent aussi un peu le rôle d'assistantes sociales : ils sont formés à identifier une situation particulière et à aider pour l'orientation et les démarches administratives (demande d'Aide Médicale d'État, etc.) ». En effet, les patients reçus depuis le début des consultations – entre 3 et 8 par session pour le moment – sont essentiellement des hommes seuls, souvent issus du parcours migratoire, dans la phase où ils n'ont pas encore de droits. Le but ultime consiste à ramener les bénéficiaires dans le système de santé et de protection sociale existant (en les orientant vers le droit commun ou la PASS* de l'hôpital, selon la situa-



Un bénéficiaire est examiné dans l'un des deux locaux des nouvelles consultations médicales mises en place par la délégation du Bas-Rhin à Strasbourg.

tion), après avoir essayé de déterminer pourquoi ils s'en sont éloignés initialement. D'autant que, comme l'explique la responsable de l'activité : « Nous faisons beaucoup de médecine "d'urgence". Il y a parfois des situations dramatiques : des patients peuvent, par exemple, avoir abandonné le traitement de leur diabète ! Nous avons beaucoup d'infectiologie, notamment ORL, ou des plaies, de la rhumatologie et des troubles psychiques. Des soins suivis dans la durée et plus lourds sont donc souvent nécessaires, au-delà de la consultation avec nos médecins. »

Le travail des bénévoles de l'Ordre de Malte France se fait en lien avec Strasbourg, dont l'Équipe Mobile de Rue, qui tourne une fois par jour dans la ville, connaît bien les besoins en santé des personnes à la rue. « Les infirmières qui la composent ont parfois besoin d'un avis pour conforter leur diagnostic et amènent alors les personnes en difficulté consulter nos médecins. Ces derniers peuvent également se rendre sur place si elles l'estiment nécessaire. » L'activité se développe rapidement : une association de solidarité gérant un lieu d'accueil de jour pour des familles, comprenant deux pédiatres, a déjà fait appel à l'Ordre de Malte France pour des interventions sur son site.

Ces consultations ont pu voir le jour grâce à de nombreux acteurs : le CCAS, la mairie de Strasbourg, l'Eurométropole, l'Agence Régionale de Santé, etc. ●

* Permanence d'accès aux soins de santé.

JO 2024 : SECOURISTES, L'ORDRE DE MALTE FRANCE A BESOIN DE VOUS !

Jeux olympiques et paralympiques 2024 : le compte à rebours a commencé ! L'Ordre de Malte France fera partie du dispositif interassociatif mis en place, du 26 juillet au 11 août, pour assurer la sécurité de tous les participants. Dans ce cadre, l'association doit mobiliser des ressources humaines importantes et donc renforcer ses équipes. Elle vous attend !

Devenir secouriste à l'Ordre de Malte France, c'est être acteur de sécurité civile. Formés aux techniques les plus avancées, les secouristes bénévoles interviennent ainsi aux côtés des professionnels (sapeurs-pompiers, SAMU...) et participent activement à la protection de la population. Ils sont constitués en équipes, encadrées au sein des 34 Unités Départementales d'intervention de l'Ordre de Malte (UDIOM). Sur le terrain, ils mettent en œuvre des postes de secours lors de manifestations ou de grands rassemblements sportifs, culturels, sociaux... comme les JO !

TROIS QUESTIONS À PIERRE CHARZAT, DIRECTEUR DÉLÉGUÉ AUX ACTIONS DE SECOURS ET DE SOUTIEN AUX POPULATIONS

■ **Comment l'Ordre de Malte France s'est-il engagé dans le cadre des JO ?**

Via un appel d'offres de services de secourisme. Nous y avons répondu, mais pas seuls, au sein d'un groupement interassociatif, avec la Croix-Rouge Française, la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (FFSS), l'Union Nationale des Associations de Secouristes et de Sauveteurs (UNASS) et la Croix-Blanche. Ensemble, nous avons « gagné » 12 lots, chaque lot regroupant un sport et un lieu. La répartition est



Les logisticiens de l'Ordre de Malte France en train de charger du matériel pendant le pèlerinage de Chartres en mai dernier.

en train d'être finalisée au sein du groupement. Ces événements ont lieu en Île-de-France, mais aussi en province.

■ **Quelles ressources allez-vous devoir mobiliser ?**

Il va nous falloir une cinquantaine de bénévoles présents, par jour, pendant deux semaines, sur plusieurs sites. Un défi ! Nous avons à ce jour près de 1 500 secouristes et logisticiens, mais c'est insuffisant pour faire face à l'ampleur de la mobilisation demandée. Nous avons donc mis au point une campagne de recrutement avec la direction de la communication de l'Ordre de Malte France. Elle démarre en ce moment, notamment à travers les réseaux sociaux et des mini-vidéos permettant de se « mettre dans la peau » d'un secouriste.

■ **Qu'attendez-vous des bénévoles ?**

Il nous faut des personnes motivées (participer à un événement exceptionnel, c'est très intéressant !), disponibles, réactives et adaptables, pour pouvoir faire face à différentes situations. On ne peut jamais tout prévoir sur ce type de dispositif ! Nous mettons actuellement en place un plan de formation qui s'achèvera en avril-mai 2024. Il faut 6 jours pour former un secouriste aux premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE1), puis 4 jours pour le niveau 2 (PSE2). Toutes les personnes intéressées peuvent nous contacter : secourisme@ordredemaltefrance.org

TÉMOIGNAGE SUR LES JEUX DE LA COMMISSION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE L'Océan Indien, ÎLE MAURICE, ÉTÉ 2023

Assurer ce poste n'a pas été une tâche facile, en raison de sa durée (10 jours), mais c'était un bon moyen d'apprendre et de travailler différemment ! J'ai personnellement acquis pas mal d'expérience, notamment en côtoyant des médecins, physiothérapeutes... et par les échanges

culturels très intéressants avec les représentants des pays participants ! Travailler avec d'autres équipes nous a permis de nous familiariser avec des matériels différents et d'améliorer notre réactivité sur le terrain.

Vivian Julie, chef de poste

L'ORDRE DE MALTE EN VISITE AU CAMEROUN

Du 1^{er} au 6 juin, une délégation de l'Ordre de Malte était au Cameroun (Afrique centrale). Là-bas, l'Ordre de Malte France dirige l'Hôpital Saint-Jean de Malte à Njombé et le centre de santé Rohan-Chabot à Mokolo. Rencontres institutionnelles, soirée de gala et visites de sites ont rythmé le séjour.

Le Grand Hospitalier de l'Ordre Souverain de Malte, Fra' Alessandro de Franciscis, s'est rendu au Cameroun début juin, à l'invitation du président de l'Ordre de Malte France, Cédric Chalret du Rieu. Sur place, ils ont d'abord rencontré Jean-Christophe Heidsieck, ambassadeur de l'Ordre Souverain de Malte au Cameroun. La délégation s'est ensuite entretenue avec de nombreux représentants des autorités locales.

UN HÔPITAL DE RÉFÉRENCE

Le moment phare de ce déplacement a été la visite de l'Hôpital Saint-Jean de Malte à Njombé (dans l'ouest du pays). Le ministre de la Santé, Malachie Manaouda, et le gouverneur de la région du Littoral, Samuel Dieudonné Ivaha Diboua, l'y ont chaleureusement reçu. Centre chirurgical d'excellence, l'établissement est aussi un centre médical spécialisé dans la santé mère-enfant. Des rencontres entre le personnel médical et la gouvernance de l'Ordre de Malte France ont permis de partager les réussites de ces dernières années et d'évoquer les défis de ce bel hôpital.

UN GALA DE CHARITÉ POUR FINANCER DES ACTIONS DE L'ORDRE DE MALTE FRANCE

Durant la visite de la délégation, un gala de charité a été organisé à Yaoundé (la capitale). La première dame du Cameroun, Chantal Biya, en était l'invitée d'honneur. Près de 300 personnes étaient présentes. Plusieurs milliers d'euros ont été collectés pour financer des projets, mais aussi des équipements pour les actions de l'Ordre de Malte France au Cameroun. Les besoins y sont nombreux. Michel Guisset, médecin référent de la Direction Hospitalière Internationale de l'Ordre de Malte France, accompagnait la délégation. Selon lui, l'établissement dispose d'un des plateaux techniques les plus performants de la région et soutient une très forte activité. Toutefois, l'infrastructure, les locaux, les équipements et le mobilier sont mis à



De gauche à droite : Cédric Chalret du Rieu, Président de l'Ordre de Malte France, Malachie Manaouda, Ministre de la Santé du Cameroun, Jean-Christophe Heidsieck, Ambassadeur de l'Ordre Souverain de Malte au Cameroun, et Fra' Alessandro de Franciscis, Grand Hospitalier.

rude épreuve et méritent vraiment d'être rénovés. Le centre Rohan-Chabot, situé à Mokolo (dans l'extrême nord du pays), a, quant à lui, ouvert une nouvelle maternité l'an dernier. Et, cette année, le centre souffle sa 50^e bougie. Présent au Cameroun depuis 1969, l'Ordre de Malte France est aussi très engagé dans la lutte contre la lèpre et dans le traitement des maladies infectieuses. Par ailleurs, il apporte son soutien à neuf centres de santé à travers le pays. ●

LES ACTIVITÉS DE L'ORDRE DE MALTE FRANCE AU CAMEROUN EN QUELQUES CHIFFRES*

Hôpital Saint-Jean de Malte :

- 130 lits
- 32 000 consultations
- 180 agents
- 970 accouchements

Centre de santé Rohan-Chabot :

- 20 lits
- 6 500 consultations
- 30 agents
- 60 accouchements



*Données 2022

PRÉCARITÉ, NOUVEAUX BESOINS, NOUVELLES RÉPONSES : LES ACCUEILS MALTE

Le constat est unanime : la pauvreté gagne du terrain en France et atteint de plus en plus de catégories sociales. De nouveaux besoins émergent. Pour y répondre, l'Ordre de Malte France s'efforce de mettre en œuvre des solutions pérennes et innovantes, en adéquation avec les besoins constatés sur le terrain. Illustration avec ses tout nouveaux « Accueils Malte ».

« **N**ous appelons "Accueil Malte" un lieu qui regroupe différents types d'activités, pour répondre efficacement à un maximum de besoins fondamentaux des personnes (nourrir, soigner, vêtir...), explique Nathalie de Lacoste, directrice déléguée aux actions de solidarité à l'Ordre de Malte France. L'enjeu, pour chaque délégation qui en crée un, est donc d'abord d'analyser les besoins particuliers de son territoire pour cibler son action. Si certains d'entre eux sont déjà bien couverts, par d'autres associations ou par les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) par exemple, nous allons essayer de compléter là où il y a des manques. » Chaque accueil a donc ses spécificités et son organisation propre.

DES VÊTEMENTS POUR TOUS

Celui de Rennes est un bon exemple. Tout commence avec les maraudes pédestres sociales et alimentaires, tous les mardis soir en centre-ville. Régulièrement, la même question revenait souvent : « Vous n'auriez pas un pull, un pantalon, des sous-vêtements... à me donner ? » Pour apporter une réponse plus efficace, la délégation départementale de l'Ordre de Malte France lance, dans un premier temps, une maraude spéciale pour la distribution de vêtements, un mardi par mois. Mais « la question du stockage des vêtements collectés s'est vite posée, souligne Julien Gosseume, délégué de l'Ille-et-Vilaine pour l'Ordre de Malte France. Et il nous manquait clairement un espace où les bénéficiaires puissent venir tranquillement choisir ce qui leur convient, nous permettant ainsi de prolonger l'aide apportée aux personnes en grande précarité rencontrées dans nos diverses activités de solidarité. » Problème résolu depuis

le 19 avril dernier ! Ce jour-là, la délégation ouvre pour la première fois un Accueil Malte, au 6, rue Martenot, dans une partie d'un bâtiment diocésain ; 57 m² répartis en trois pièces permettent désormais, après prise de contact préalable lors des maraudes, d'accueillir les bénéficiaires le troisième mercredi du mois, de 14 heures à 17 heures. Les vêtements sont donnés en grande partie par une antenne locale du Secours Catholique, par des particuliers ou par des collectes organisées dans les écoles. Pour diversifier les sources d'approvisionnement, « une collecte, sous la forme d'un Caddie disposé à la sortie de la messe de 8 h 30, le dimanche, à l'église Saint-Sauveur (lieu de nos petits déjeuners solidaires) est à l'étude ».

« Nous ne réduisons pas notre accueil à la seule dimension matérielle ! »



UN ACCUEIL PLUS CONVIVIAL

Les permanences sont assurées par une équipe d'au moins deux bénévoles.

Le nom des bénéficiaires accueillis et les habits donnés sont consignés dans un cahier de liaison. Pour faciliter la recherche, les vêtements sont disposés sur des cintres et sur des portants en fer dans l'une des pièces. L'installation d'une cabine d'essayage est en cours. Des produits d'hygiène sont également proposés. Une autre pièce est aménagée en salon, où l'on peut s'asseoir et bavarder agréablement autour d'un café ou d'un chocolat. « Ça permet à nos bénéficiaires de se sentir bien reçus et ils sont très contents, explique Julien Gosseume. Nous ne réduisons pas notre accueil à la seule dimension matérielle ! » Une étagère y a été montée. Contenant des produits de petite épicerie non périssables (féculents, conserves, céréales, etc.), elle permet de compléter l'offre déjà proposée par les maraudes pédestres.

À NICE, « LES BÉNÉFICIAIRES SE TOURNENT DE PLUS EN PLUS VERS NOUS »

Autre exemple, à l'autre bout de la France cette fois, à Nice, où un Accueil Malte se met également en place, en complément du véhicule médicalisé. Ce véhicule, mis en place en septembre 2021, propose des consultations médicales aux personnes à la rue deux demi-journées par semaine. Une activité manifestement indispensable : à peine huit mois après son lancement, en mai 2022, plus de 1 000 patients avaient déjà été accueillis et soignés. Fort de ce constat, Éric Odienne, délégué de l'Ordre de Malte France dans les Alpes-Maritimes, confirme : « Le bouche-à-oreille a fonctionné et la fréquentation a tout suite augmenté régulièrement. L'hôpital nous envoie également des patients n'ayant pas de carte vitale. La nécessité d'avoir un dispensaire fixe en plus s'est vite imposée, pour traiter les cas plus compliqués et les nombreuses autres demandes que nous recevons (aide administrative, soutien psychologique, besoin de parler...).

Les bénéficiaires ont manifestement identifié et repéré l'Ordre de Malte France et ils se tournent de plus en plus vers nous. Il nous faut clairement ouvrir notre aide au-delà du médical si nous voulons vraiment essayer de couvrir tous les besoins. » Le but : répondre de manière plus qualitative aux demandes croissantes reçues. Chloé Ferreira, coordonnatrice territoriale de l'Ordre de Malte France pour la région sud-est, souligne que « la délégation a acquis une certaine expérience dans l'accueil des bénéficiaires à travers ses autres activités, pour lesquelles elle travaille déjà en partenariat avec de nombreux acteurs sociaux du territoire et participe à différents groupes de réflexion et de coordination (CCAS¹, SIAO², hôpitaux, etc.). L'objectif n'est pas de se substituer à l'existant mais de travailler en synergie avec les structures déjà en place. »



La grande salle du dispensaire fixe de Nice, ouvert depuis quelques mois.

Les premiers chiffres de l'Accueil Malte de Nice :

- Mai 2023 : **120 consultations médicales**
- Juin 2023 : **140 consultations médicales**

Chiffre global anticipé sur l'année : 1 500

UN PROJET QUI PREND FORME

Le lieu est déjà trouvé, la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption, située dans le centre-ville, loue un local d'environ 70 m². Composé d'un accueil à l'entrée, d'un espace de consultation médicale, d'une petite cuisine, de WC avec lavabo et d'un espace permettant les entretiens individuels d'accompagnement, il est en cours de reconfiguration, pour tenir compte de diverses contraintes, grâce à un architecte bénévole. Il abrite un dispensaire médical, avec une permanence les mardis et vendredis, de 9 h 30 à 12 h 30, assurée à tour de rôle par 4 des médecins de l'équipe médicale bénévole (10 médecins, 6 infirmières et 2 psychologues bénévoles) de la délégation. Une interface web gratuite – MANO – dédiée aux professionnels des maraudes et des lieux d'accueil permet de gérer la base de données des patients.

DES PUBLICS VARIÉS

« Un certain nombre de bénéficiaires cumulent plusieurs problèmes, par exemple la vie à la rue et le handicap, et leur quotidien est compliqué, précise Éric Odienne. Nous avons pour ambition d'être une plateforme d'orientation, en essayant de bien comprendre la problématique de ceux qui se présentent et de les réorienter là où il faut. » Le tout, bien sûr, dans un climat chaleureux. Pour y contribuer, les personnes en situation de précarité sont accueillies autour d'une boisson chaude. Ce pôle social est pris en charge par une équipe de plusieurs dizaines de bénévoles qui assurent le suivi : ils peuvent parfois accompagner physiquement les bénéficiaires aux rendez-vous médicaux en dehors du dispensaire.

BIENTÔT D'AUTRES ACCUEILS MALTE OUVERTS ?

Direction Gap, cette fois, où Michel Casorla, délégué de l'Ordre de Malte France dans les Hautes-Alpes, veille aux derniers détails (finitions



Deux bénévoles de la délégation d'Ille-et-Vilaine devant le véhicule utilisé pour les maraudes vestimentaires.

des travaux, autorisations officielles et réglementaires) avant l'ouverture d'un Accueil Malte dans un local spacieux de 130 m², loué à prix modéré. Situé dans une rue piétonne du centre-ville, il « va nous donner une belle visibilité, se réjouit-il. Ce cadre d'action idéal va également nous permettre de stocker toutes les marchandises nécessaires à nos activités. » Celles-ci consisteront d'abord à ouvrir un lieu d'accueil et de partage convivial, avec une proposition de petits déjeuners le mardi et le mercredi matin, complétée par une distribution de colis alimentaires le mercredi. « Nous serons en lien avec les assistantes sociales du réseau de la Maison des Solidarités³, qui nous enverront leurs ayants droit. Nous voulons répondre à des besoins d'urgence et non à des besoins répétitifs comme le font, par exemple, les Restos du cœur. D'autre part, notre région est rude en hiver, nous voulons proposer un lieu d'accueil convivial

où les sans-abri pourront rester au chaud, ne serait-ce que quelques minutes ! Le local servira également de base de départ pour effectuer une maraude sociale par semaine, en complément des deux maraudes réalisées par la Croix-Rouge, dès que la délégation aura été dotée d'un véhicule adapté. »

DÉVELOPPEMENT EN VUE

Ces accueils Malte ont vocation à se développer encore, à plus ou moins long terme : les délégués le souhaitent en tous cas ! Michel Casorla explique ainsi qu'il essaie également de définir les besoins en matière de santé des publics précaires. « Ce qui manque le plus ? Un cabinet dentaire, qui pourrait ouvrir en 2024-2025. Nous travaillons le projet avec différents partenaires, dont la Permanence d'Accès aux Soins de santé (PASS) de l'hôpital de Gap et l'Agence Régionale de Santé (ARS). » À Nice, une fois l'Accueil Malte actuel bien établi, les bénévoles souhaiteraient accueillir un public plus large : personnes croisées dans d'autres activités (maraudes médicales) ou orientées par les acteurs sociaux locaux. Des accueils Malte sont par ailleurs à l'étude dans d'autres régions : affaire à suivre ! ●

90 € POUR OFFRIR À 6 FAMILLES UN COLIS ALIMENTAIRE POUR 1 SEMAINE (12KG)
(soit 22,50 € après déduction fiscale)

¹ Centre Communal d'Action Sociale.

² Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation.

³ La Maison des Solidarités est rattachée au département.



Jésus, Marie et Marthe.

« QUE DEVONS-NOUS FAIRE ? »

Voilà la question que les disciples posent à Jésus. C'est la rentrée ! Et après un repos estival bien mérité, nous commençons une nouvelle année scolaire, avec la joie de se retrouver.

Mais qui dit reprise d'activité dit engagement... De par notre lien, et de par notre engagement au sein de l'Ordre, le Seigneur compte sur nous, pour que nous soyons Son cœur plein de compassion, Ses mains pleines de douceur, Son regard plein de tendresse, auprès de nos seigneurs les malades.

Oui, permettons au Seigneur, grâce à notre engagement, d'aller à la rencontre de ceux qui ne Le connaissent pas, de ceux qui L'ont oublié, de ceux qui souffrent, qui sont malades.

N'est-ce pas le sens de notre présence, de notre engagement au sein de l'Ordre de Malte ?

Les propositions sont nombreuses et multiples. Suivant ce que nous sommes, là où nous sommes, il y a quelque chose à faire.

À la suite de nos saints patrons, saint Jean-Baptiste, Notre-Dame de Philorme et du bienheureux Gérard, nous sommes envoyés, auprès de tous ceux qui ont faim, soif, qui sont malades, en prison, et, comme le dit Jésus, c'est à Lui que nous le faisons.

Quelle belle manière de vivre notre foi, en étant au service de Dieu et de nos seigneurs les malades que le Bon Dieu met sur notre route, « en exerçant la charité envers mon prochain, avant tout envers les pauvres et les malades », comme le dit la prière des chevaliers que nous sommes invités à prier tous les jours.

C'est donc remplis de ce désir de servir Dieu et notre prochain, quel qu'il soit, que nous sommes appelés à trouver là où nous pourrions le faire.

ALORS « QUE DEVONS-NOUS FAIRE ? »

Nous avons tous une mission commune, qui est la prière. Tout part de là. En effet, comme le dit Jésus à Marthe, Marie a la meilleure part. Se tenir aux pieds de Jésus, se laisser enseigner et guider par Lui, afin que nous puissions trouver là où nous serons utiles et que notre réponse à notre mission, notre engagement soit pour Lui, avec Lui et en Lui, et que nous puissions le reconnaître dans notre prochain.

C'est parce que nous aurons les yeux fixés sur Jésus-Christ que notre service aura un sens, une direction, Jésus-Lui-même, et que nous pourrions le vivre « avec un esprit désintéressé et profondément chrétien, pour la gloire de Dieu, la paix du monde, et le bien de l'Ordre de Saint-Jean-de Jérusalem ».

Je vous souhaite à tous une belle et sainte rentrée. Que Notre-Dame de Philorme prie pour nous maintenant ! ●

QUÊTE NATIONALE « DEUX JOURS POUR DONNER »

Pour la deuxième année consécutive, l'Ordre de Malte France met le grand public à contribution pour sa grande quête nationale « DEUX JOURS POUR DONNER », organisée les 7 et 8 octobre prochain. Durant ces deux jours, nos bénévoles se mobiliseront partout en France pour collecter des dons dans le but de financer des projets locaux de solidarité et de secourisme, comme l'organisation de petits déjeuners,

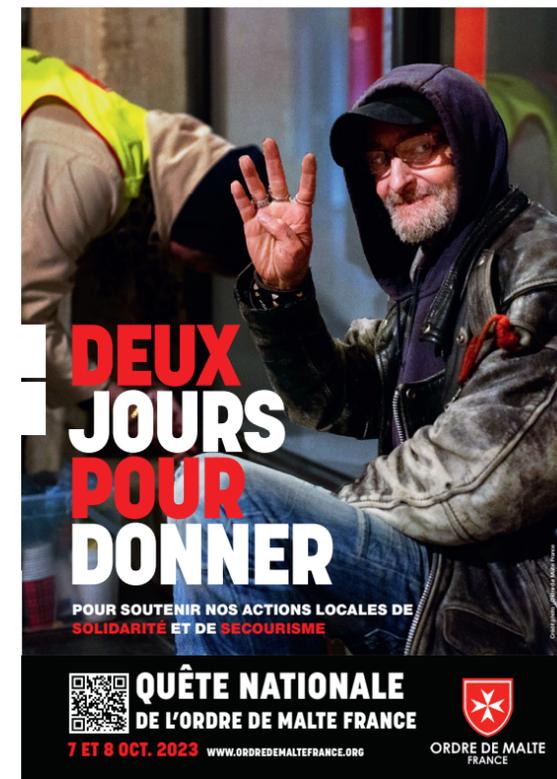
de maraudes sociales ou médicales, l'encadrement d'événements, etc.

Chaque don compte et peut faire la différence dans la vie de ceux qui en ont le plus besoin.

Les 7 et 8 octobre, **rejoignez-nous** et soutenez nos actions envers les plus fragiles !

PAR EXEMPLE, GRÂCE À VOS DON :

- 30 € = 1 colis alimentaire distribué à 2 familles en situation de précarité
- 50 € = 1 tensiomètre
- 100 € = 1 repas chaud pour 50 personnes sans abri



♥ BOUTIQUE SOLIDAIRE

FAITES-VOUS PLAISIR TOUT EN SOUTENANT NOS ACTIONS !

Pour la rentrée, découvrez les dernières nouveautés que propose notre boutique solidaire en ligne.



25€

Chapelet en bois d'olivier
avec son cœur estampé de l'emblème de l'Ordre de Malte, pour vous accompagner dans vos prières.

12€



Mug en céramique
aux couleurs de l'Ordre de Malte, pour une pause-café solidaire.

Et bien d'autres articles à retrouver sur : boutique-solidaire.com/ordredemalte/



BULLETIN D'ABONNEMENT ET/OU DE SOUTIEN

Merci de bien vouloir nous le retourner à : Ordre de Malte France - TSA 54501 - 59782 Lille Cedex 9

75% du montant de votre don à l'Ordre de Malte France sont déductibles de votre impôt sur le revenu dans la limite de 1 000 € (plafond 2023)

OUI, je profite de cet envoi pour venir en aide aux plus démunis. Je fais un don de :

45 € 60 € 75 € 100 € Autre _____ €
Vous serez alors abonné gratuitement à **Hospitaliers** (soit 25€ (après déduction fiscale)) pour vous remercier de votre générosité.

Par chèque bancaire à l'ordre de « Ordre de Malte France »
 J'accepte de recevoir gratuitement des informations de l'Ordre de Malte France.

E-mail : _____ @

Je veux continuer à recevoir **Hospitaliers** et je vous joins le montant de mon abonnement pour un an : 3,05 € (montant non déductible).

don.ordredemaltefrance.org

Don en ligne 100 % sécurisé

Dans le cadre de sa politique de transparence et conformément aux dispositions RGPD UE 2016/679, l'Ordre de Malte France, association reconnue d'utilité publique, collecte les strictes données nécessaires (votre identité, vos coordonnées postales, mail, téléphoniques et bancaires). Ces traitements sont réalisés dans le cadre des intérêts légitimes poursuivis par l'association à des fins statistiques, ou afin de vous tenir informé(e) des actions de l'Ordre de Malte France, ainsi que dans un cadre légal pour le traitement interne de votre don, pour la durée nécessaire au traitement telle que fiscale limitée à 6 ans ou comptable à 10 ans. Le traitement de vos données peut nécessiter un transfert hors UE sous clauses restrictives et contrôles de notre délégué à la protection des données (DPO). Dans l'intérêt public, vos coordonnées physiques sont réutilisées par d'autres associations humanitaires, reconnues aussi d'utilité publique, afin de vous informer de leurs actions. Si vous le consentez en cochant cette case vos coordonnées physiques pourront être réutilisées par des organismes de presse pour un traitement ultérieur. Vous pouvez exercer votre droit à l'information sur vos données personnelles collectées et ainsi demander la rectification, le complément, ou l'effacement de vos données collectées, ainsi que vous opposer ou demander à limiter un traitement dans la limite des intérêts légitimes ou retirer tout consentement sur simple demande. En justifiant de votre identité, vous pouvez exercer vos droits auprès de notre DPO indépendant, garant de l'absence de conflits d'intérêts, par e-mail : dpo.rgpd@ordredemaltefrance.org ou par courrier à : DPO Ordre de Malte France - Institut PRH - 17, avenue d'Aquitaine 33380 MARCHÉPRIME, Vous pouvez de même consulter le site de la CNIL - www.cnil.fr



À Rome, Fra' John Dunlap a été élu, début mai, Prince et 81^e Grand Maître de l'Ordre Souverain militaire de Malte. Le Conseil complet d'État s'est réuni à Rome, dans la Villa Magistrale, et a élu Fra' John Dunlap à la majorité absolue des voix, sur la base d'une liste de trois noms indiquée par le Chapitre des Profès. Les électeurs étaient au nombre de 99 et provenaient de 18 pays différents.

L'ORDRE SOUVERAIN DE MALTE : UNE INSTITUTION QUI TIRE SA FORCE DE SON FONCTIONNEMENT COLLÉGIAL

L'Ordre Souverain de Malte est une des institutions les plus anciennes de la civilisation occidentale et chrétienne. C'est un ordre religieux et laïc depuis 1113. Il est aussi sujet de droit international, et, à ce titre, il est actif dans 120 pays afin de déployer ses charismes envers les pauvres et les malades. Depuis le 3 septembre 2022, l'Ordre dispose d'une nouvelle Charte constitutionnelle et d'un nouveau Code. Voici comment il fonctionne.

L'Ordre est dirigé par un Souverain et Supérieur religieux élu pour dix ans. Celui-ci exerce la suprême autorité. Fra' John Dunlap est son Altesse Eminentissime. Élu à ces fonctions le 3 mai 2023, il est Prince et Grand Maître. Le Grand Maître gouverne et administre l'Ordre avec son Conseil Souverain, dont les Hautes Charges et 9 autres membres. Il approuve l'admission de nouveaux membres et confère les promotions et les décorations.

LES HAUTES CHARGES SONT :

Le Grand Commandeur, SE Fra' Emmanuel Rousseau

Il dirige les religieux ou profès de l'Ordre et veille aux questions spirituelles des membres. Il doit aussi mettre en place la nouvelle réforme de la vie religieuse.

Le Grand Chancelier, SE Riccardo Paternò di Montecupo

Ministre des Affaires Étrangères et chef de l'Exécutif, il est responsable de la politique étrangère et des missions diplomatiques de l'Ordre Souverain. Il est également ministre des Affaires Intérieures, en charge des 48 Associations nationales de l'Ordre dans le monde.

Le Grand Hospitalier, SE Fra' Alessandro de Francisic

Ministre de l'Action Humanitaire et de la Coopération Internationale, il occupe aussi la fonction de ministre de la Santé et des Affaires Sociales de l'Ordre.

Le Receveur du Commun Trésor, SE Fabrizio Colonna

Ministre des Finances et du budget, il dirige l'administration des finances et gère les biens de l'Ordre, en étroite collaboration avec le Grand Chancelier, sous l'autorité directe du Grand Maître et sous la surveillance de la Chambre des comptes.

LES AUTRES ORGANES DE GOUVERNANCE SONT :

Le Conseil Complet d'État

Se réunit pour l'élection du Grand Maître.

Le Chapitre général

Organe de gouvernement suprême de l'Ordre, il est composé de représentants des trois Classes et est

convoqué par le Grand Maître tous les six ans. Il élit les titulaires des quatre Hautes Charges (Grand Commandeur, Grand Chancelier, Grand Hospitalier et Receveur du Commun Trésor) et quatre des neuf Conseillers du Souverain Conseil. Il élit, en outre, les sept membres de la Chambre des Comptes. Il peut apporter des modifications à la Charte constitutionnelle et au Code.

Le Chapitre des Profès

Se réunit ordinairement en amont du Conseil général et du Conseil Complet d'État. Il est composé des Chevaliers et des Chapelains profès de vœux perpétuels. Il a la compétence exclusive pour les questions relatives à la Première Classe.

Le Conseil des Profès

Assiste le Grand Maître dans le développement spirituel de l'Ordre et dans le gouvernement de la Première et de la Deuxième Classe. Il est présidé par le Grand Maître et comprend le Grand Commandeur et cinq conseillers. Il se réunit au siège de l'Ordre au moins six fois par an.

La Chambre des Comptes

Supervise et contrôle les recettes, les dépenses et la bonne administration du patrimoine de l'Ordre. Elle est composée d'un président et de six conseillers élus par le Chapitre général, pour un mandat de six ans.

En outre, le **Conseil pour les Communications**, le **Conseil consultatif juridique** et les **Tribunaux du Grand Magistère** complètent les organes de gouvernance. ●

COMMENT LÉGUER À L'ORDRE DE MALTE FRANCE ET À MES PROCHES ?

Vincent Lazzarin - Responsable des Relations Testateurs

« Des donateurs me demandent parfois comment continuer de soutenir l'Ordre de Malte France au-delà de leur vie. Une question revient alors : "Même si j'ai des héritiers, est-ce que je peux vous léguer une part de mes biens ?" »

La réponse est oui, et vous pouvez par exemple suivre ces différentes étapes. »

1- En premier lieu, choisissez un légataire universel

Il faut savoir qu'une succession doit nécessairement impliquer un légataire universel. S'il n'est pas désigné dans le testament, ou encore en l'absence de ce dernier, ce rôle sera attribué aux héritiers du défunt, selon un ordre imposé par la loi : d'abord les enfants (ou leur descendance), ou le conjoint dans le cas d'une personne qui n'a pas d'enfants, puis les parents, frères et sœurs, neveux et nièces...

Si vous n'avez pas d'héritier direct (enfant, conjoint), je vous recommande fortement de désigner un légataire universel, qui recevra l'ensemble de vos biens. En lien avec le notaire chargé de la succession, il s'assurera du bon déroulé de la succession et facilitera l'exécution de legs particuliers en faveur de proches ou d'associations.

2- Désignez ensuite les autres bénéficiaires de votre patrimoine par différents types de legs :

- **le legs à titre universel** : vous léguerez soit une partie de vos biens soit une catégorie de biens (tout le patrimoine mobilier, tout le patrimoine immobilier...);

- **le legs particulier** : vous léguerez un ou plusieurs biens précis (une œuvre d'art, un portefeuille d'actions, une maison, etc.).

3-Finalisez votre projet par un accompagnement personnalisé et complémentaire

➤ **Notre association s'assurera de la faisabilité de votre projet** en rapport avec nos missions.

➤ **Le notaire vous apportera son expertise juridique** et se chargera de faire enregistrer votre testament au Fichier Central des Dispositions de Dernières Volontés (FCDDV). ●



Pour des raisons de confidentialité, il s'agit d'une photo d'illustration.

En septembre dernier, nous avons eu l'honneur d'être désigné bénéficiaire d'un legs sur le testament de M. Jean-Louis X, l'un de nos généreux donateurs. Ce dernier a construit un projet adapté à ses valeurs et à sa situation familiale, en faisant deux legs particuliers. Il nous a transmis sa résidence principale, située dans une commune rurale de l'Aisne (02), une autre association a également été gratifiée d'un bien immobilier et ses héritiers légaux ont reçu le reste de son patrimoine. La vente de sa résidence principale permettra de venir en aide aux milliers de personnes que nous accompagnons chaque année. Qu'il en soit chaleureusement remercié. ●



VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

« Vous souhaitez avoir des précisions supplémentaires sur la transmission ? Je me tiens à votre disposition, en toute discrétion et sans engagement de votre part. »

Vincent Lazzarin - Responsable des Relations Testateurs
42, rue des Volontaires, 75015 Paris
● v.lazzarin@ordredemaltefrance.org ● 01 55 74 53 53



ORDRE DE MALTE
FRANCE

Association reconnue d'utilité publique depuis 1928

Parce que **SORTIR DE LA PRÉCARITÉ**
NE SE FAIT PAS EN UN JOUR,
aidez-nous à agir durablement.

75% de vos dons sont déductibles de vos impôts
dans la limite de 1 000 €, puis 66 % dans la limite de 20 %
de votre revenu imposable.

*plafond 2023

AVEC 10 € / MOIS (pendant 1 an),
vous nous permettez d'offrir une aide complète,
de l'urgence à la réinsertion, à une personne
en situation de précarité :

**20 repas + 2 nuits d'hébergement + des soins essentiels
+ 1 accompagnement social**



Simple, rapide et 100 % sécurisé, optez pour le soutien régulier sur :
don.ordredemaltefrance.org

